

L'offre de soins psychiatriques sur le territoire d'Antony : quels partenariats pour améliorer le parcours ?



Mardi 19 mars, une rencontre intitulée « L'offre de soins psychiatriques sur le territoire : quels partenariats pour améliorer le parcours ? », ouverte aux professionnels ainsi qu'aux Antoniens, s'est tenue, de 19h à 21h, à l'espace Vasarely et a accueilli plus d'une centaine de personnes.

Cette rencontre est le résultat d'une réflexion des partenaires du Conseil Local en Santé Mentale de la ville d'Antony autour de l'organisation des soins psychiatriques sur le territoire.

Chaque année, une personne sur cinq est concernée par un trouble psychique, cela représente 13 millions de français. Les soins d'une personne atteinte par un trouble psychique, vont reposer sur un accompagnement de nombreux acteurs : la personne elle-même, ses proches, les médecins mais aussi les différents services du territoire.

Les temps forts

Au cours de cette rencontre, deux tables rondes, en présence d'experts du territoire, ont été mises en place.

La première a présenté l'offre de soins pour une personne concernée par un trouble psychique et

la deuxième a **identifié l'importance du repérage et du soutien.**

Le médecin généraliste est le premier professionnel rencontré en cas de problème de santé mentale. 75% des prescriptions d'antidépresseurs et d'anxiolytiques sont réalisés par des médecins généralistes.

Cette initiative est inédite car elle a offert la possibilité de créer collectivement une discussion sur l'offre de soins psychiatriques et la capacité à avancer ensemble.

Formations de premiers secours en santé mentale

La ville d'Antony organise depuis 2022 des formations de premiers secours en santé

mentale (PSSM), destinées au personnel municipal, aux associations, aux jeunes.

Celle-ci fournit des éléments de réflexions et de compréhensions sur la santé psychique et

les participants y apprennent comment apporter leur aide à une personne atteinte d'un

trouble du comportement ou en état de crise.

A l'issue de la formation, une attestation de secourisme en santé mentale est délivrée par l'association Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM France).

Par ailleurs, la Ville dispose d'un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) depuis 2015.

C'est un espace de concertation et de coordination rassemblant des élus locaux, des représentants de la psychiatrie, des usagers des services de santé mentale et tout acteur du territoire concerné.

<https://www.ville-antony.fr/sante>

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr